

MARS 1996

N°30

LE VENT DES BANCELS

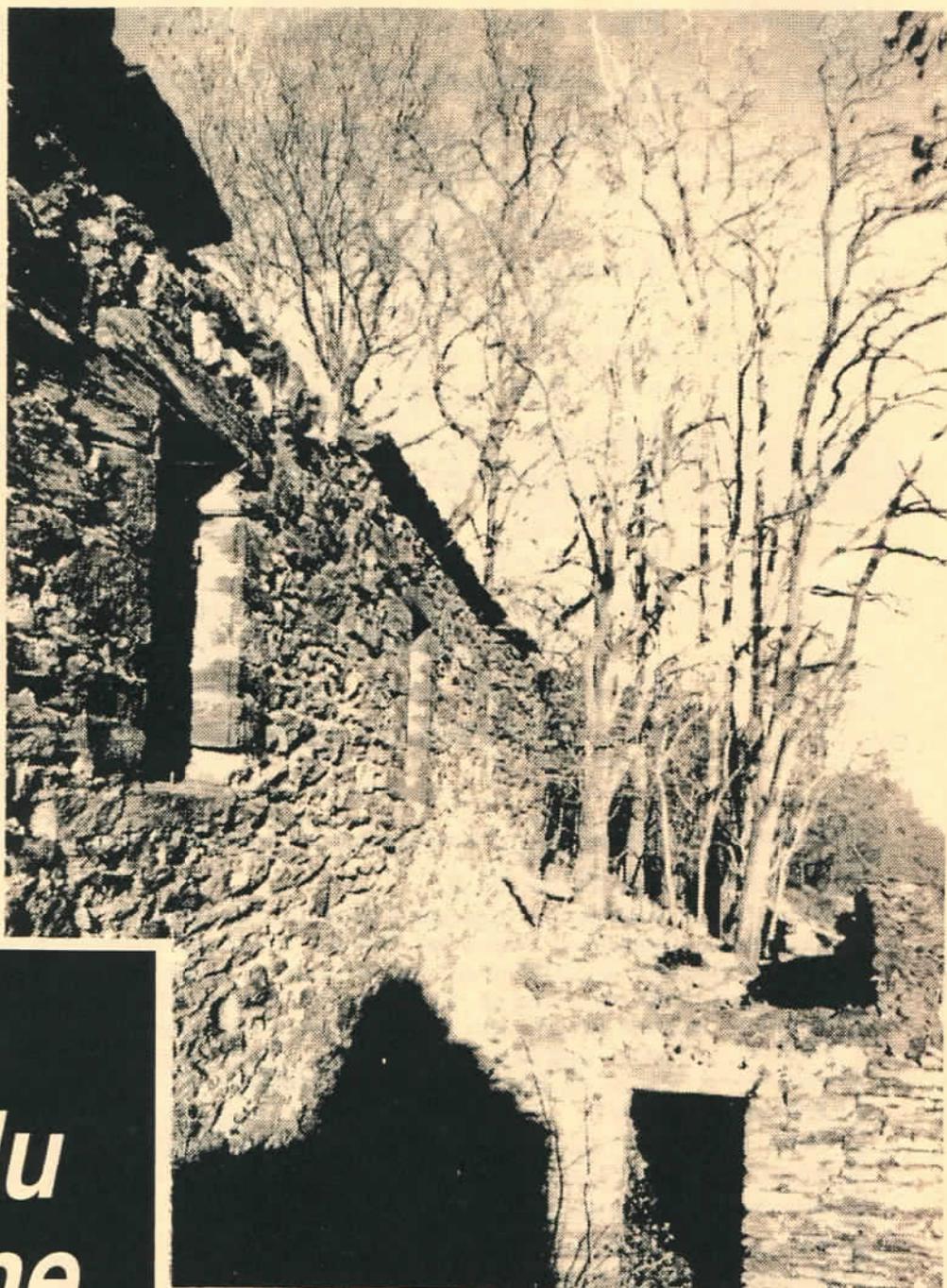
Prix de vente au numéro: 30 F

LA VIE COMMUNALE A ST FREZAL DE VENTALON (LOZERE)

**Le mot du
Maire de
St Fréal**

**St Andéol et
la vie
communale**

**Canada
draille:
Grand
Concours
Sirop
d'érable.**



**Dans
l'œil du
cyclone**

...

LESPINAS

Sommaire

Brise municipale	
Le mot du Maire de St Frézal	4
St Andéol	5
Dans l'œil du cyclone	
Lespinas	6
Canada draille	
Québec news	12
Le sirop d'érable	14
Air pur	
Sciences de la nature, approche	18
Regain de souffle	
Un bon trimestre	23
Vent de SEL	
Le SEL, j'aime	24
Ah, lisez !	
Action, livre	26
Tempête de délibérations	
Conseils municipaux de St Frézal	27
En coup de vent	
Brèves et revue de presse	31

LE VENT DES BANCELS.

Directeur de publication: Étienne Passebois, Maire de St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction: Pierrette Charton, Jacques Hugon, Julie Hugon, Christophe Parayre, Étienne Passebois, Alain Ventura, et tous les enfants de l'école des Abrits.

Ont également participé à ce Numéro: Gisèle Chapelle, Marie-Ange Christophe, Stéphane Clarisse, Jeanne Girod, Ghislaine Guignier, Paul Landais, Pierrette Lob-Levyt, Daniel Mathieu.

Photos : Etienne, Stéphane, Daniel, Paul, Julie, Alain.

Imprimerie: Mairie de Saint Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés de la commune sur leur lieu de résidence à St Frézal de Ventalon. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro: 30 F / n°

Abonnement à l'année (4 n°s): 100 F / an

Abonnement de soutien: 150 F / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de "Mairie de St Frézal de Ventalon", et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.

Editorial

**“Le sommeil de la raison engendre des monstres”
(GOYA).**

Très rapidement, à la fin des années 70, notre volonté a été de réaliser un journal communal - modeste d'abord: les moyens de tous ordres manquaient - mais très rapidement il s'est étoffé pour arriver à sa forme actuelle.

Sommes nous seuls - ou peu nombreux - à aller dans ce sens? Bien sûr que non. Nous sommes des centaines en France autour d'un axe communal ou associatif, à éprouver ce même besoin de se manifester par l'écrit. Tout simplement pour établir des liens entre les gens d'une même communauté, pour dépasser le matériel et le quotidien et faire qu'un groupe se reconnaisse, dans une pensée, dans un élan.

Si cela ne nécessite ni talent ni spécialisation de haut niveau, il ne faut tout de même pas négliger le sérieux et quelque compétence technique et il faut surtout avoir le ferme désir d'éviter le “sommeil de la raison”.

Nous avons dit, dans le numéro précédent notre volonté d'élargir ce groupe, d'affirmer notre désir de rejoindre celui d'autres collectivités. Il semble que nous soyons sur le bon chemin et si on ne peut pas dire encore “c'est chose faite”, on est en droit de le penser très fortement.

Nos amis de Saint Andéol, de façon nettement affirmée, ceux de Saint Maurice plus timidement participent dès à présent à l'élargissement du cercle.

Gageons que cette démarche entrainera l'adhésion du plus grand nombre et que ce premier pas sera celui qui ouvre un long chemin.

Etienne PASSEBOIS

“Est-on élu pour gérer des tombes ?... Non, on est élu pour aller de l'avant et faire des paris.”

L'hiver qui n'en finit pas; la neige qui succède à la pluie qui succède au froid qui succède encore à la pluie... Et cela depuis des mois sans que nous ayons pu bénéficier de ce janvier d'ordinaire si lumineux et si propice aux travaux de nettoyage des champs... nous amènerait facilement vers la mélancolie si nous n'avions pas, plus que jamais l'âme chevillée au corps et la volonté de progresser envers et contre tout.

Voici la première
affiche pour la
campagne
municipale de 2001...



Non, on est élu, et c'est ici peut-être plus vrai qu'ailleurs pour aller de l'avant et faire des paris.

Élus du vingtième siècle, notre mandat s'ouvre sur le vingt et unième et cette ouverture sur le prochain millénaire ne devrait pas manquer de susciter l'exaltation ! Bien sûr pas inconsidérée, pas irréaliste ou mégalomane: on ne construira ni un "zénith" ni une médiathèque à St Frézal ! On n'y plantera pas des mines de grande production, on n'arrivera même pas à retrouver la population qui était celle de notre commune il y a un siècle mais on peut, si on le veut vraiment et si on s'en fixe nettement et sans réserve l'objectif, continuer l'ascension qui a été la nôtre depuis une vingtaine d'années.

Et nous avons des raisons d'espérer.

La relation d'amitié qui s'amorce avec les communes voisines et notamment avec Saint Andéol, par le journal d'abord ("au commencement était le verbe" - air connu) peut amener une coopération plus suivie, plus dynamique, plus efficace, orientée vers un développement économique certain.

Le mot du Maire de St Frézal.

Car enfin est-on élu pour gérer des tombes ? Et ça aurait pu être facilement le cas si dans les années 70 nous nous étions laissés aller à l'air du temps donc à la désespérance et à l'abandon général. Je l'ai écrit à maintes reprises: le pays alors était voué aux pins et aux sangliers.

Est-on élu pour gérer seulement le quotidien ? Certainement pas. Et là encore ce serait tentant et facile car les excuses ne manquent pas qui vont des difficultés financières réelles, aux incertitudes sur l'avenir.

La volonté politique générale d'aménagement du territoire et les mesures gouvernementales annoncées en début février sont importantes. La totalité du département de la Lozère est en zone de revitalisation rurale: ce serait bien un comble si nous n'en recevions pas quelques retombées.

Mais il faut aussi une passion, la nôtre. Car rien de grand ne s'accomplit sans cela et l'addition des peurs et des refus ne fait ni un projet ni un avenir.

Gageons que nous en serons préservés.

Etienne PASSEBOIS
début Mars 96

Des liens nombreux existent déjà entre nos deux communes. Ils méritent d'être poursuivis et amplifiés....



Six maires bravant les intempéries pour un canton en pointe.

C'est avec plaisir que nous répondons à l'invitation faite par St Frézal de participer à ce numéro du Vent des Bancelles, participation pouvant se poursuivre dans l'avenir, si l'écho des habitants y est favorable.

Des liens nombreux existent déjà entre nos deux communes (géographiques, historiques, familiaux), des projets déjà nous réunissent (école, contrats verts, Cuma, développement économique et culturel).

Ils méritent d'être poursuivis et amplifiés. Ce journal peut y contribuer loin de tout "esprit de clocher" et dans le respect de chacun.

Daniel MATHIEU

Saint Andéol et Saint Frézal d'un même souffle !...

Les galères et la mort pour avoir assisté à une assemblée qui n'eut jamais lieu... Une sordide histoire de vengeance personnelle qui reste attachée à ce lieu si troublant...



LESPINAS

Sur la crête, dominant la commune de St Andéol de Clerguemort, ce lieu fantastique chargé d'histoire et aujourd'hui en ruine, jouit toujours d'une situation sans pareil.

Plongeons donc ensemble dans le passé tumultueux de ces pierres qui ont tant à nous conter.

Curieuse histoire que cette affaire de Lespinas qui, en 1690, cinq ans après la révocation de l'Edit de Nantes, vit l'arrestation, l'envoi aux galères et la mort de cinquante personnes du "canton", accusées d'avoir assisté à une assemblée qui n'eut jamais lieu.

Quelques années plus tard, l'abbé du Cheyla fut assassiné au Pont de Montvert déclenchant le rase-mottes des Cévennes et la révolte des Camisards qui dura jusqu'aux édits de tolérance, donnant à chacun la liberté de penser. Cette histoire interpella l'abbé Jean Roux, curé de Vialas, qui effectua dans les années 1980, un travail de recherche méticuleux.

Un règne de terreur...

Pour connaître et comprendre cette affaire, il est utile de rappeler les conditions qui régnaient en Cévennes à la suite de la Révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV, en 1685.

Il n'y a plus de liberté de conscience pour une population qui manifestait par sa foi une indépendance d'esprit qui allait à l'encontre des intérêts de l'Etat. Tous les sévices étaient permis afin de ramener la population à la foi catholique. Ainsi elle deviendrait plus étroitement soumise à l'autorité du roi de France.

Un règne de terreur s'installa avant même 1685. Tous les moyens étaient permis : les dragonnades, les menaces, les dénonciations, les espions, les patrouilles de nuit, l'endoctrinement forcé des enfants. Des abjurations eurent lieu tandis que les assemblées des prédicants continuaient à se tenir, souvent en plein air et on s'y rendait nombreux. C'est donc dans ce contexte qu'eut lieu l'affaire de l'Assemblée de Lespinas.

L'affaire de "l'assemblée de LESPINAS" en 1690.

Le 12 février 1690, Sautier, soldat déserteur arrêté à Alès, déclare être arrivé en Cévennes en compagnie des ministres Dautun et Durand. Ces deux hommes avaient pris part à l'expédition des Vallées du Vaudois; ils étaient donc des militants très actifs et dangereux. Il était important pour l'Intendant du Languedoc de les emprisonner avant que n'éclate une guerre des Cévennes.

Le 1er mars 1690, un groupe de créanciers se réunit à Vialas pour régler la succession de Claude Chapelle qui laissait une femme, des enfants et surtout des dettes. Ils avaient décidé d'exclure Pierre Vignes, notaire et juge, qui avait commencé à s'occuper de cette affaire.

●●●

L'abbé du CHEYLA

L'abbé du Cheyla, ancien missionnaire au Siam, était inspecteur des missions en Cévennes. Il organisait la surveillance de la population, ses espions étaient partout, sa vigilance était sans égale. Son zèle provoqua la haine des protestants. On ne fit rien contre lui pour le moment, peut-être parce que, moyennant finances, l'abbé protégeait plusieurs personnes menacées d'inculpation. Ce n'est que le 24 juillet 1702, après un paroxysme de mesures insupportables, qu'on l'assassina au Pont de Montvert. C'est le début de la guerre des Camisards.

L'affaire de "l'assemblée de LESPINAS" (suite).



Pierre VIGNES et...

●●● Nul ne lui faisait confiance et pour cause:

Pierre Vignes était allé deux fois en prison. Il n'avait été libéré la seconde fois que sur paiement d'une amende et "caution juratoire".

Une troisième fois, il faillit se retrouver en prison. Monsieur Bonijols, notable respecté, ayant intenté une poursuite contre lui pour avoir escroqué des sommes considérables à la communauté de Castagnols. L'Intendant du Languedoc l'avait condamné à restituer 400 livres : ce qu'il fit.

Il pratiquait aussi couramment la délation. Il avait en outre abandonné sa femme et sa fille pour vivre avec sa servante dont il eut trois enfants.

Voici donc un portrait de ce triste sire qui allait jouer le plus grand rôle dans l'affaire de l'Assemblée de Lespinas.

...son rôle dans cette affaire.

Ecarté du règlement de la succession de Claude Chapelle qui aurait pu lui être profitable, il décide de se venger, surtout de Bonijols. Ce dernier est le premier arrêté par l'abbé du Chaila

sur la dénonciation de Pierre Vignes. L'accusation est la suivante : 200 personnes se seraient réunies pour prendre part, à l'auberge de Lespinas, à une assemblée convoquée par Dautun, ancien ministre du culte de St Privat de Vallongue et Durand, ancien ministre du culte de Génolhac.

Pierre Vignes ne s'arrête pas à la dénonciation de Bonijols. Au début d'avril, seize accusés sont envoyés au Fort d'Alès. D'autres y seront envoyés au fil des dénonciations, parmi ces dernières quatre femmes : Etiennette Hugon, Jeanne Bancillon, Etiennette Passebois et Jeanne Perier. D'autres sont jugés par contumace, en tout plus de quarante personnes en ce qui concerne Lespinas plus dix personnes accusées d'avoir participé à une assemblée tenue à Aygadi, près de Vialas.

Cinquante accusés...

Pierre Vignes est bien sûr un témoin douteux. Cependant, comme les accusés sont chargés d'un crime atroce, il est possible d'accepter son témoignage comme preuve : telle est la loi de l'époque.

Pour obtenir les aveux nécessaires à l'accusation, quatre hommes et deux femmes sont soumis à la torture. Seul Pierre Pons ne peut tenir et il "avoue" qu'il était présent à l'Assemblée de Lespinas mais il n'avait pu identifier Dautun. Ces aveux, même sous la torture, sont inaltérables, et le fait de se rétracter par la suite n'était pas pris en compte : on devenait témoin à charge. On ne tiendra pas compte du refus des cinq autres à avouer. Tous les témoins à décharge sont écartés de la procédure.

Maître Daudé, très respecté notaire de Vialas, fut accusé par Pierre Vignes d'avoir aidé à cacher le but de la réunion au sujet de la succession de Claude Chapelle. Mais Daudé affirma que tout avait été honnête et régulier dans le déroulement de cette réunion et qu'il n'était pas possible qu'il y ait eu une assemblée à Lespinas. On le libère sans plus tenir compte de son témoignage, du fait qu'il était un "vrai" catholique. En effet, on faisait la différence entre vrais catholiques et nouveaux convertis. On se méfiait de la sincérité de la conversion de

ces derniers. Écarté du procès, Maître Daudé ne pourra pas disculper les accusés.

Plus extraordinaire encore est le cas de Valentin sieur de la Croix, de St Andéol de Clerguemort qui avait l'estime du curé de l'époque, Jean Roux. Valentin fut lui aussi accusé d'avoir été présent à Lespinas. Or, il jura avoir passé la nuit du 1er au 2 mars chez le sieur Pierre Marc, prêtre à St Maurice de Ventalon. Ce dernier se souvenait parfaitement que Valentin sieur de la Croix avait passé chez lui les deux jours couvrant la date fatidique. Cependant, cinq témoins confirment qu'il l'ont vu à l'assemblée et plus tard dans le groupe fomentant la révolte. Le sieur de la Croix demanda à faire preuve de son innocence. L'Intendant lui en refusa la permission. Pourtant, depuis son abjuration Valentin s'était montré un catholique convaincu et fervent. Pierre Marc était son ami, il écrivit donc une attestation citant son valet comme témoin. Puis il persuada le prier de Malon d'intervenir auprès d'une personnalité de haut rang afin qu'elle intervienne à son tour en faveur de Valentin. L'Intendant ne pouvait faire autrement que d'accepter le témoignage de quatre ecclésiastiques dont l'abbé du Cheyla qui se porta "caution". Valentin sieur de la Croix fut libéré.

...un condamné à mort, et 25 aux galères

Ces deux témoins, Maître Daudé et Valentin eurent de la chance. Toutes les requêtes ou alibis des autres prisonniers voulant prouver leur propre innocence furent refusés tandis que Pierre Vignes, en prison comme les autres mais en tant que témoin, est libre de persuader ou d'influencer quelques prisonniers pour qu'ils changent leurs dépositions.

Jean Bonijols fut le seul condamné à la torture ordinaire et extraordinaire et à être pendu.

Sur cinquante hommes on sait que 25 furent envoyés aux galères où treize moururent, huit seulement furent finalement libérés dont trois d'entre eux vingt trois ans plus tard.

Chiffres

Nombre d'habitants dans les paroisses avant la Révocation de l'Edit de Nantes :

**St Andéol de Clerguemort :
2 catholiques et 300 huguenots**
**St Frezal de Ventalon :
4 catholiques et 556 huguenots**

Dénombrement des nouveaux convertis en 1697 :

St Andéol de Clerguemort : 250
St Frezal de Ventalon : 589

De ce qu'il advint de quatre des sept femmes inculpées, on ne sait rien. Il s'agit de : Françoise de Leyris, Etiennette Hugon, Jeanne Bancillon, Etiennette Passebois. Jeanne Perier fut incarcérée au château de Sommières, les deux dernières furent bannies de la région pour cinq ans.

LESPINAS fut rasé

Tous les biens des condamnés furent confisqués au profit du roi et
LESPINAS FUT RASÉ

L'aubergiste Pierre Deleuze et sa femme Catherine Hugon ne furent jamais impliqués. Ils ne furent même pas interrogés parce qu'ils auraient pu prouver l'innocence des inculpés. Ils purent se retirer à leur demeure ancestrale à Poussiels. Cette maison existe toujours. Elle est en voie de restauration elle est encore connue sous le nom de "l'oustaou de déléouze".

Sources :

-Centre de Documentation et Archives de Génolhac du Parc National des Cévennes, Centre Jean Roux.

-Philippe Joutard- La Légende des Camisards- Ed. Gallimard, 1977.

Ce texte a pu être réalisé grâce à l'encouragement et à l'aide de Monsieur Thillaud.

LESPINAS de 1880 à nos jours

Témoignage de Mme Suzanne
JOURDAN née PASSEBOIS
Retranscrit par E. PASSEBOIS son
neveu (côté paternel).

*Mme JOURDAN est née en 1903.
Elle passe sa vie au "Cros" (commune de St
Andéol) et réside actuellement à la "MAPAD"
du Collet de Dèze.*

Anecdotes

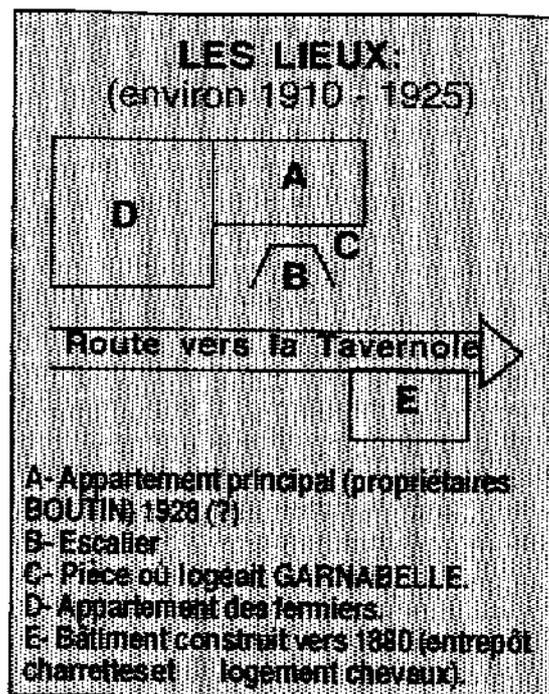
Mme BOUTIN, dernière
occupante de Lespinas, après
son veuvage vit de ses rentes.
Elle est réputée pour sa grande
gentillesse et son sens parfait
de l'hospitalité. "Veni beuré un pichiot
café" (viens boire un petit café), disait-
elle à ceux qui passaient sur la route. Elle
en a servi des litres!

Elle était propriétaire de la Marnée
(entre le Cros et les Estrèches) et ma
grand mère paternelle était sa locataire.
Plus tard JOURDAN (mon oncle et ma
tante) achèteront cette propriété.

Elle venait souvent au Cros et
aidait, se souvient Suzanne Jourdan, à
sarcler la tuzelle (le froment).

- M. BOUTIN, son mari était ce
qu'on appellerait maintenant "un
transporteur routier" comme l'était
également PASSEBOIS du Cros (cousin
de ma famille). Ils transportaient depuis la
gare - La Levade d'abord, Chamborigaud
ensuite, les divers matériaux lourds
jusque dans les hameaux.

Pratiquement aucun paysan
n'avait charrettes ("camions") ou
chevaux. Ma grand mère paternelle avait
un âne. La première mule a été achetée en
1914.



Il transportait le cuir qu'utilisait
mon arrière grand père SALLE (côté mère
de mon père) cordonnier à Lézinier. Ce
cuir arrivait à Faisse où la route s'arrêtait
et était ensuite transporté à dos d'homme
jusqu'à Lézinier.

- Les enfants de Lespinas allaient
à l'école au Cros.

- La fille du fils BOUTIN
(marguerite Boutin) était très amie avec
ma mère (Germaine VIDAL) et les
échanges Lespinas - Poussiels étaient
fréquents.

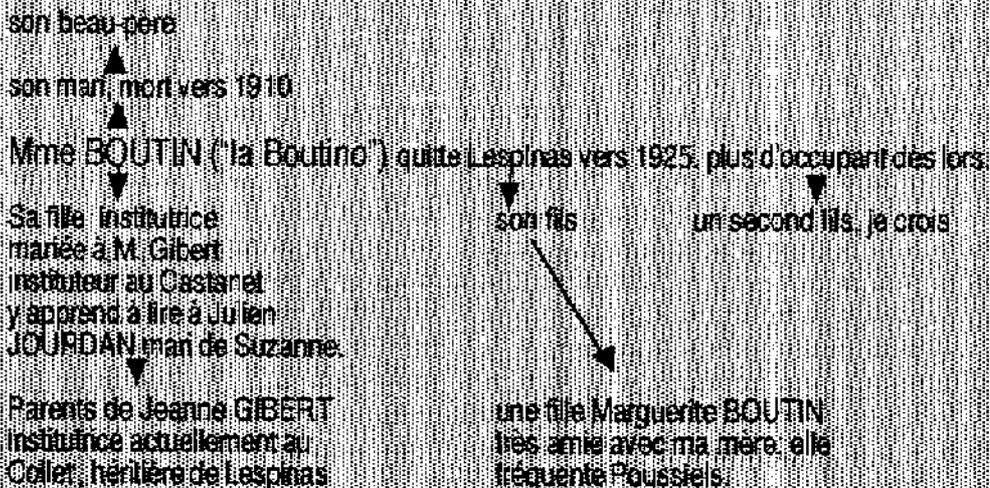
- L'anecdote la plus "pittoresque"
se situe vers 1880 (à 10 ans près puisque
ma tante Suzanne n'a pas été témoin mais
l'a maintes fois entendue raconter).

À cette date là le père Boutin
(beau-père de Mme Boutin "La Boutino")
construit le bâtiment qui se trouve en
dessous de la route pour loger chevaux et
charrettes. Il va pour cela chercher les
pierres au plus près dans la montagne
derrière la maison principale mais ce
faisant, il destabilise le rocher et par une
très forte pluie, tout glisse, défonce le
mur arrière et met à mal le bâtiment.

Le plancher s'effondre et un
occupant de la pièce (ma tante croit savoir
que c'était un arrière parent de
MAZOYER - ex maire - se trouve coincé

LES PERSONNAGES:

Les propriétaires



- Les fermiers (ils étaient également cantonniers)

BARDÉS mort en 1932 ? enterré au Viala.
 PONGE il n'habitera pas Lespinas mais ira à Coudoubous dont il est originaire
 (père de Lucien Ponge - Le collet).
 CHAPELLE ?

- Une locataire

"GARNABELLE"
 Elle a vécu au Viala à Blazin (actuellement propriété HURET) après être veuve (vers 1914) elle se retire à Lespinas et va "à la journée"

à califourchon sur une poutre, les pieds dans le vide sur la souille à cochons, lesquels commencent à chatouiller très désagréablement ses pieds.

On appelle au secours; les gens de Poussiels et du Viala viennent à la rescousse: des blessés mais pas de mort... et beaucoup de dégâts.

- Bardés le fermier était aussi cantonnier sur la route de Lespinas (la pluri-activité n'est pas d'aujourd'hui!). Il est dit qu'il passait plus de temps dans ses champs que sur la route et qu'il aurait eu des ennuis avec l'agent voyer (le conducteur des travaux actuel).

- Garnabelle allait "à la journée" pour effectuer des travaux agricoles. Ma tante se souvient qu'elle était venue au Cros en mars 1921 pour suppléer mon père qui était "au régiment". Elles préparaient des béals d'irrigation par un froid sibérien (ah ! la belle vie des jeunes filles de 18 ans à cette époque là !).

Etienne PASSEBOIS

Anecdote recueillie par Ghislaine GUIGNIER:

Dans les années 1925, un cantonnier y vivait avec sa famille, c'était un BRIGNAND. Il était gentil puisqu'il était allé avertir M. Velay de ne pas s'approcher de sa maison car les gendarmes y étaient. En effet, il savait que M. Velay (17 ans) remontait sans autorisation du vin sur sa charrette, du Collet de Dèze à St Maurice...

Ghislaine GUIGNIER:

LESPINAS aujourd'hui...

Aux confins des communes de St Fréal, Vialas et St Maurice, sur la route des crêtes, ce hameau de St Andéol riche de sa position géographique, son intérêt architectural et historique, a souvent suscité le désir de projets de reconstruction.

Suite aux démarches d'acquisition entamées par la précédente municipalité, la commune de Saint-Andéol de Clerguemort est aujourd'hui en mesure de réaliser cette opération d'achat.

Une réflexion doit se poursuivre avec tous les partenaires pour redonner à ce lieu un avenir à sa hauteur.

*De retour dans leur cher Québec, nos amis correspondants de l'école du Vallon de Petit-Saguenay, viennent de nous transmettre leurs impressions sur leur séjour chez nous...
En voici quelques extraits.*



L'aventure:

Les Cévennes

S'envoler vers la France est un rêve caressé par plusieurs élèves de notre école. C'est dans le cadre du jumelage de Parc national des Cévennes et du parc du Saguenay que nous avons pu réaliser ce rêve.

Après avoir accueilli nos amis cévenols en mai dernier, c'était à notre tour le 27 juin au matin de prendre la route vers la France. Comme nous sommes débarqués à Marseille, nous en avons profité pour visiter un peu le Vieux

Port, le Château d'If, Notre-Dame-de-la-Garde. Nous étions guidés par Laurence et Étienne Vidal ainsi que Thierry. Sur la route nous conduisant dans les Cévennes nous avons aperçu au loin des flamants roses et des taureaux. Nous avons vu aussi des rizières.

Vers 16 heures, le 29 juin, nous arrivions à la Salle Communale de St-Frézal-de-Ventalon où nous attendaient nos correspondants et leurs parents. Nous y avons trouvé un accueil chaleureux, de la bonne humeur, plein de gens sympathiques et même un petit goûter. Et c'est l'installation dans les familles d'accueil.

C'est quoi, les Cévennes ?

Notre semaine dans les Cévennes a passé très vite. Mais c'est quoi les Cévennes ? c'est un paysage magnifique composé de vallons, de collines, de très hautes montagnes et de quelques rivières nichées au creux des vallées. Comme le climat est plus chaud que le nôtre, il y a beaucoup d'arbre fruitiers...

Les routes étroites et sinueuses sont bordées de milliers de fleurs odorantes (genêts - lavande)...

Nous avons habité dans des maisons très différentes de celles du Québec. Elles sont faites de grosses pierres avec des murs très épais percés de petites fenêtres. Elles sont construites à flanc de montagne, souvent entourées d'arbres majestueux et de beaucoup de fleurs... La plupart sont vieilles de trois siècles. Elles sont chaleureuses et bien décorées.

On y mange bien !

Dans les Cévennes on mange bien. Nous avons bien aimé les fromages de chèvre. Les bons pains croûtés (un peu dur) garnis de confiture de châtaignes. Leur jus de pommes est délicieux. Il y a aussi plusieurs variétés de champignons.

Et il y a les fameux pique-niques. Nous partions pour la journée avec des paniers ou des sacs remplis de bonnes choses: pain, fromage, jambon, saucisson, pâté de foie, jus, framboises, cerises, œufs durs, desserts de toutes sortes et toujours les bouteilles d'eau, et du vin pour les adultes. Nous avons



pique-niqué dans la cour d'un château, sur le bord d'une rivière, toujours sous les arbres, dans des endroits magnifiques.

G. BIGRAS, J. SIMARD, F. CÔTÉ, C. FORTIN, N. GAUDREULT, Thierry GAGNON, Thomas GAGNON, I. RAYMOND, E. CÔTÉ, J. GAGNON, E. GAUDREULT, S. JENKINS, E. LAVOIE.

J'ai trouvé des gens très accueillants, serviables et sympathiques.

Thierry GAGNON

La végétation est magnifique, les montagnes énormes, de très beaux arbres à fruit comme le cerisier, l'arbre qui fait des mûres et le plus beau, le châtaignier.

Gina BIGRAS

La montagne domine les espaces, les routes montent ou descendent, zigzaguant toujours, elles sont très étroites et dangereuses.

Ismaël RAYMOND

Les maisons et leurs murs de pierre m'ont beaucoup impressionnés.

Jessica SIMARD

La nourriture était très bonne, surtout le fromage de chèvre.

Félix CÔTÉ

La visite de l'Aven Armand m'a le plus impressionnée par sa beauté et ses couleurs vertes et blanches. C'était grandiose!

Evelyne CÔTÉ

Je garde en mémoire plein de beaux souvenirs de cette expérience.

Catherine FORTIN

J'ai trouvé le voyage super intéressant et j'en remercie les organisateurs.

Thomas GAGNON

J'aimerais bien y retourner avec mes amis ou ma famille.

Nathan GAUDREULT

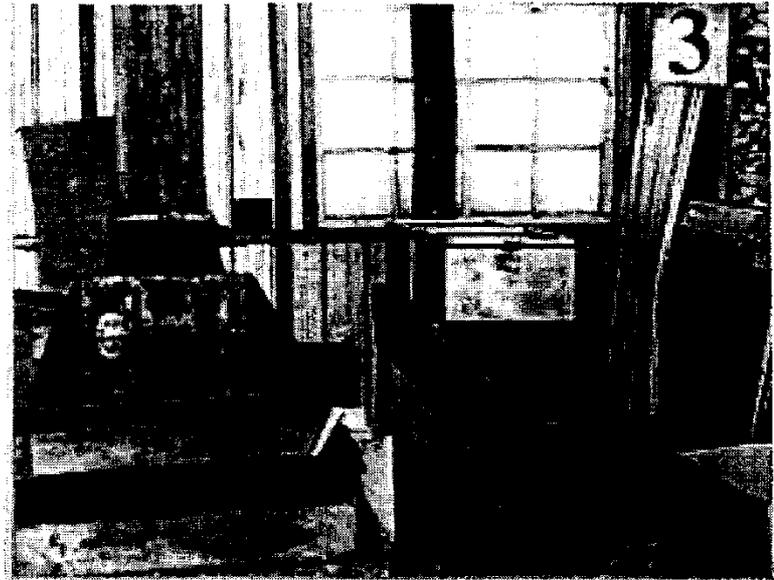
Difficile d'évoquer le Québec sans parler de sa production la plus originale et la plus savoureuse..! Alors, en route pour la cabane..!



Le sirop d'érable et sa fabrication

La production de sirop d'érable est une grande tradition québécoise. C'est la quatrième industrie de l'agro-alimentaire pour l'exportation. A la fin des années 60 la production du sirop d'érable traversa une situation difficile. La cueillette de la sève était entièrement manuelle et pénible. La production diminuait. Au début des années 70 de nouvelles méthodes relancèrent la production. La méthode la plus spectaculaire s'appelle le "tubing". Cette méthode est illustrée par le cliché 1 dans une érablière familiale située au Québec non loin de Montréal sur la route du mont Tremblant. En hiver on accède à la cabane

à sucre par motoneige. Dans l'érablière enneigée les érables sont reliés entre eux par un réseau de tuyaux de plastique. Un "chalumeau" est enfoncé dans le tronc de chaque érable (cliché 2). C'est par ce véritable bec verseur que la sève est drainée et acheminée par le réseau de tuyaux jusqu'à la cabane à sucre. Le drainage est accéléré par une pompe à vide. La partie gauche de la cabane à sucre est dédiée à la fabrication du sirop.



développement de l'érable en lui retirant son énergie. Ce n'est heureusement pas le cas et certains érables qui ont été prélevés pendant 100 ans ou plus, sont toujours bien gaillards.

Le processus

A la mi-mars la sève commence à courir. L'érable puise dans la terre de l'eau et des sels minéraux. La sève brute sous l'effet de la poussée racinaire monte vers les bourgeons en formation par de fins vaisseaux. Ces vaisseaux aux parois ligneuses, sont constitués de cellules mortes placées en files et formant de longs tubes rigides.

Par un processus appelé photosynthèse, du sucre est fabriqué au niveau des feuilles. La sève brute s'enrichit ainsi en sucre. Elle devient la sève élaborée. Elle coule dans un autre réseau de vaisseaux appelé les tubes criblés dont les parois sont souples, constituées de cellulose. La sève brute et la sève élaborée ont chacune leur réseau de circulation comme les veines et les artères.

La sève élaborée chargée en sucre et en autres molécules organiques est distribuée à toutes les cellules vivantes de l'érable. Elle nourrit l'érable et lui fournit l'énergie nécessaire à sa croissance.

On pourrait penser que la récolte de la sève élaborée appauvrit le

La cabane à sucre

A l'intérieur de la cabane à sucre on trouve les évaporateurs. Ils se présentent sous forme de grands bacs de métal. Ceux qui figurent sur le cliché 3 sont rustiques mais néanmoins bien efficaces. Il existe aujourd'hui des évaporateurs plus sophistiqués. On remarquera qu'ils sont cloisonnés en 2 ou 3 parties. Sous les bacs se situe le poêle à bois. On allume un bon feu (cliché 4). ●●●



Tarte aux pommes et au sirop d'érable

Recette québécoise de Jacinthe

- 1,5 litre de pommes pelées et tranchées
- 60 ml d'eau
- une abaisse précuite
- 150 ml de sirop d'érable
- 30 ml de beurre
- 60 ml de farine
- 60 ml de yogourt nature
- 250 ml de sucre glace
- 5 ml de vanille (... bonne chance pour les conversions ...!)

Dans une casserole, mélanger les pommes, l'eau et le sirop d'érable.

Mijoter 3 à 4 minutes.

Egoutter les pommes en récupérant le sirop puis les disposer dans l'abaisse précuite.

Reserver.

Dans une casserole, mélanger le sirop, le beurre et la farine.

Amener à ébullition. Poursuivre la cuisson 2 à 3 minutes.

Verser sur les pommes et laisser refroidir.

Dans un bol, mélanger le yogourt, le sucre glace et la vanille. Étendre sur la tarte.

●●● La sève est versée dans le premier bac. L'eau s'évapore. Le sirop se concentre par un transfert progressif d'un bac à l'autre (cliché 5). Il fait chaud dans la cabane à sucre. Il faut se désaltérer! Le sirop est ensuite passé dans un filtre (cliché 6). Il est enfin mis en boîte (cliché 7). La production industrielle du sirop est plus sophistiquée, elle repose néanmoins sur un principe général identique.

La production de sirop d'érable est très surveillée par le gouvernement canadien. Les producteurs doivent respecter les critères de qualité de production et de pureté, édictés par les instances fédérales. L'édulcoration du sirop par adjonction de sucre n'est pas autorisée. Il y a 3 degrés de qualité de sirop agréés par le gouvernement fédéral du Canada: par ordre décroissant de qualité, Canada n°1, Canada n°2, Canada n°3. Il existe également différentes classes de couleur. Comme pour le vin le goût du sirop varie d'une région à l'autre.





On dénombre plus de 100 millions d'érables au Canada. Seule une petite partie contribue à la récolte du sirop. La production annuelle de sirop d'érable au Canada est de 170 000 hectolitres. Elle représente plus de 75% de la production mondiale. Le chiffre d'affaires annuel est de 73 millions de dollars (36,5 milliards de francs). Quatre vingt cinq pour cent de la production est exportée vers les Etats Unis et 10% vers l'Europe.

Dans les années 80 l'industrie du sirop d'érable traversa des difficultés. A partir de 1982 on nota en effet que les érablières entières étaient décimées. Un projet d'intervention d'envergure fut institué afin de déceler les causes de cette situation préoccupante. Ce projet nord-américain fut développé dans 4 provinces



canadiennes et dans 9 états des USA. Les principales causes retrouvées furent les pluies acides, les sels de calcium déposés sur les routes en hiver, la défoliation liée à certains insectes comme les chenilles du zigzag, l'exploitation forestière inappropriée et les conditions climatiques de certaines régions.

Paul LANDAIS

Grand concours "sirop d'érable":

Répondez à ces dix questions. Adressez vos réponses sur papier libre avec vos noms et adresse avant le 1er mai 1996 le cachet de la poste faisant foi (ce cachet départagera les éventuels ex-æquo), au "Vent des Bancels", concours sirop d'érable, Mairie, 48240 Saint Frézal de Ventalon. Les auteurs des cinq premiers meilleurs scores gagneront du véritable sirop d'érable québécois. La liste des heureux gagnants sera publiée dans le prochain numéro du "Vent des Bancels".

- 1) Comment appelle-t-on le producteur de sirop d'érable ?
- 2) Combien dénombre-t-on de producteurs de sirop d'érable au Canada ? de 1000 à 3000, de 3000 à 7000, de 7000 à 13000, plus de 13000 ?
- 3) Combien faut-il de litres de sève d'érable pour faire un litre de sirop ? 5, 10, 25, 40, 50, 65 ?
- 4) Quel est le pourcentage d'eau de la sève récoltée ? de 80% à 90%, de 90% à 95%, de 95% à 98%, de 98% à 100% ?
- 5) Combien récolte-t-on en moyenne de litres de sève par an et par érable ? 10 à 19, 20 à 31, 32 à 47, 48 à 54, 55 à 67, 68 à 90 ?
- 6) Le prélèvement de la sève prive l'érable d'une partie de son énergie constituée par le sucre. De quelle part en est-il privé ? un dixième, un quart, un tiers, la moitié, les deux tiers, les trois quarts ?
- 7) A quelle classe d'insectes appartient le zigzag ?
- 8) Qu'appelle-t-on les pluies acides ?
- 9) Quelles sont les quatre provinces canadiennes qui produisent du sirop d'érable ?
- 10) Quelle est la part de la production du Québec au sein de la production canadienne ? 50%, 60%, 70%, 80%, 90%, 95% ?

“La classe des petits et celle des grands ont lu l’homme qui plantait des arbres et c’est ce qui a donné l’idée aux petits de planter des chênes verts”...



Les sciences de la nature: ...une certaine approche à l'école de St Frézal.

Il ne s'agit pas d'une démarche "Frénétique", mais d'une pédagogie réaliste. Nous nous sommes efforcés d'utiliser le milieu environnant comme support de nos séquences. Au lieu d'étudier le régime alimentaire du lion du Zimbabwe, avachis devant un téléviseur, nous avons disséqué et observé les contenus des pelotes de réjection des chats-huants des vallées cévenoles...

Il s'agit d'apprendre et de procurer du plaisir à l'enfant avec des activités qui s'inscrivent dans les programmes officiels. Chaque séquence englobe plusieurs approches (ludiques, sensorielles,...). A travers ces séquences les enfants ont pu réinvestir les acquis d'autres matières (la rédaction, l'orthographe...) et sont devenus plus sensibles au respect des êtres vivants.

Voici une série de textes rédigés par les enfants et résumant le travail effectué à l'école.

Christophe PARAYRE

IDENTIFICATION DES VÉGÉTAUX ET MINÉRAUX ENVIRONNANTS.

Quelquefois on va jouer à un jeu avec Christophe et la classe des petits. Sur le chemin nous ramassons et cueillons des plantes: Douglas, pin maritime, figuier, châtaignier, bouleau, cerisier, chêne vert, lilas; genêt à balai, callune, bruyère, fougère, monnaie du pape, ciste, nombril de Vénus, lichen; et des pierres: schiste, quartzite.

Christophe place en ligne les plantes et les pierres, on fait deux équipes égales, avec un numéro pour chaque joueur, chacune de chaque côté des objets ramassés. Christophe se place assez loin de nous. Il dit par exemple de trouver le schiste, et il donne le numéro des deux joueurs qui doivent le trouver, le ramasser et lui rapporter. Si c'est le bon objet, l'équipe du gagnant a un point.

Ce jeu nous sert à identifier très vite les végétaux et les minéraux de notre environnement.

Manuelle, CM2, aidée par Anaïs et Claire

ANIMAUX : CLASSIFICATION

Quelques jours après être rentré de Camargue, Christophe nous a demandé de retrouver les noms de tous les animaux que nous avons vus. Et puis de les lui dire. Il a tapé la liste à l'ordinateur. Il nous a donné la feuille. Il avait mis les noms d'animaux en plusieurs groupes : poissons, oiseaux, rongeurs, insectes, amphibiens, reptiles, mollusques, crustacés, mammifères.

● Poissons :

Perche-soleil; carpe; poisson-chat; gambusie; brochet.

● Oiseaux :

Buse; busard des roseaux; héron cendré; aigrette garzette; martin-pêcheur; mouette; hirondelle; poule d'eau; cygne; canard colvert; faisan; étourneau.

● Rongeurs :

Ragondin; - lapin; - écureuil.

● Insectes :

Libellule; moustique; sauterelle; mouche.

● Amphibiens :

Grenouille verte; rainette.

● Reptiles :

Couleuvre à collier; lézard vert; lézard des murailles.

● Mollusques :

Moule d'eau douce; escargot.

● Crustacés :

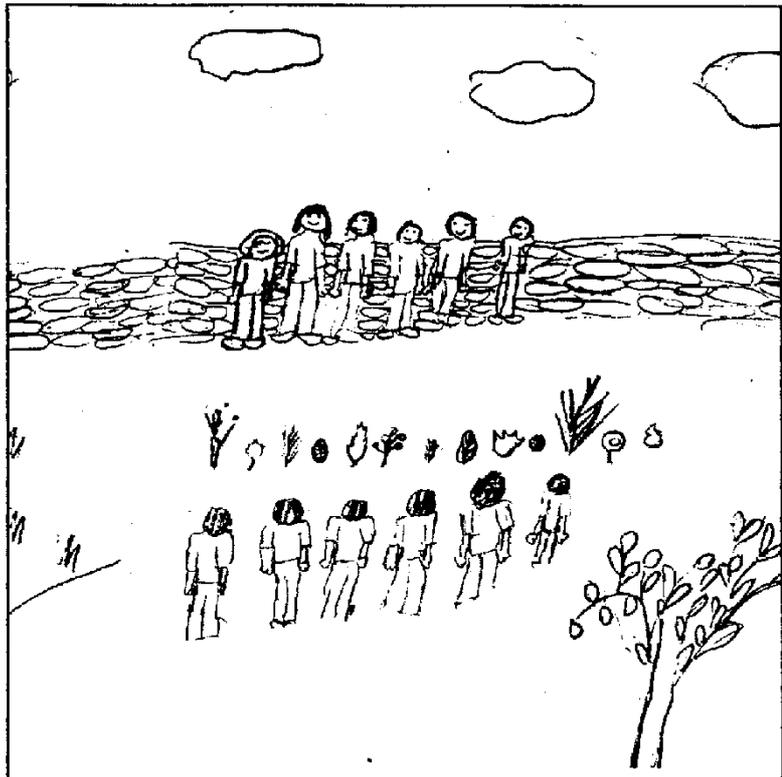
Crevette d'eau douce.

● Mammifères :

Ragondin; lapin; écureuil; poney; taureau; cheval camarguais; mouton.

Anaïs, CE2, aidée par Manuelle

Dessin de Manuelle



OBSERVATION DES ANIMAUX : TRACES

Avant de partir, Christophe nous a dit qu'on partait pour trouver des traces d'animaux. Nous avons trouvé des traces d'oiseaux, de sangliers, d'écureuils, de couleuvre et de blaireau. Pour les oiseaux nous avons trouvé des crottes, des nids, des traces de bec dans des châtaignes et le bois mort. Pour les sangliers nous avons trouvé de la terre retournée. Pour les écureuils nous avons trouvé des pommes de pin mangées. Pour les couleuvres nous avons trouvé des mues. Pour le blaireau nous avons trouvé un terrier où il y avait des poils à l'intérieur.

François, CE2

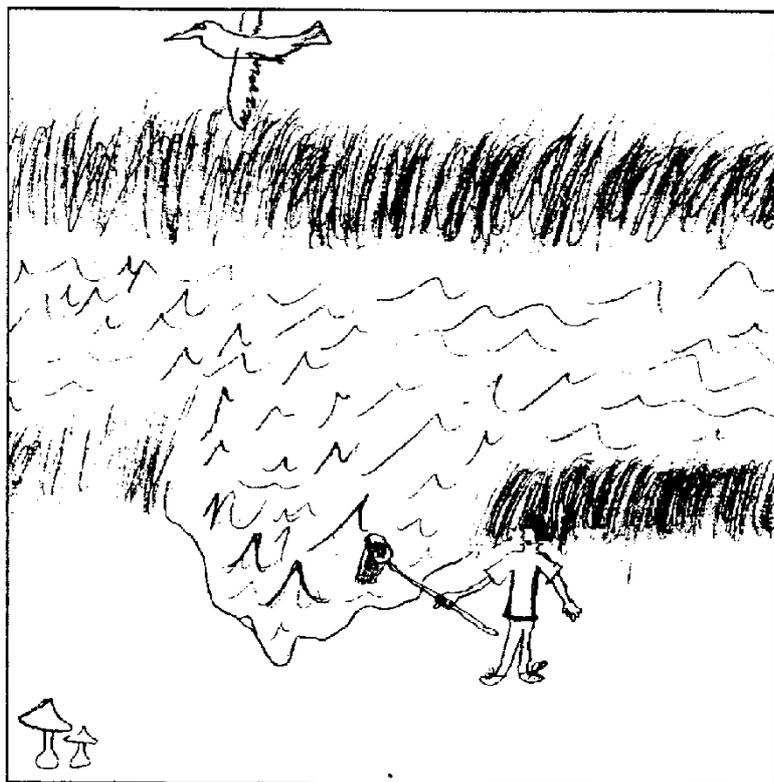
ALIMENTATION DES ANIMAUX : PELOTES

Avec Christophe et l'école on a fait un travail sur l'alimentation de la hulotte. Christophe a amené des pelotes de réjection de hulotte. Les pelotes, c'est ce que rejettent les rapaces. La chouette hulotte est un rapace nocturne. Elles attrapent des souris la nuit, les mangent entières, puis rejettent les os et les poils, ce qui forme les pelotes, qu'on peut trouver au pied de leur nid, ou à l'endroit où elles dorment.

Il a donné à chaque équipe une pelote, un bocal d'eau et une petite pince. Il nous a dit de tremper la pelote dans le bocal, et de la laisser tremper 5 minutes. Après, on devait trier à la pince les petits os qu'il y avait dans la pelote. Dans la nôtre il y avait 3 têtes de souris. Il nous avait donné aussi une feuille où il y avait plusieurs espèces de souris, et on devait reconnaître quelles étaient les nôtres. Après avoir tout reconnu, nous avons reconstitué un squelette de campagnol, puis on a mis les os qui restaient dans une enveloppe et on a donné un nom à nos groupes.

Dessin d'Anais

Anthony, CM2



ÉTUDE DU MILIEU AQUATIQUE EN CAMARGUE

En Camargue nous avons vu et pêché des gambusies, des carpes, des perches-soleil, et des poissons-chats (nous avons ramené des gambusies à l'école, nous les élevons dans un aquarium dans la classe des petits). Avec Christophe en plusieurs fois nous avons vu une buse, un busard des roseaux, des hérons cendrés, des aigrettes garzettes, des martins-pêcheurs, des mouettes, des hirondelles, des poules d'eau, un cygne, des canards colverts, un faisan, et des étourneaux.

Un jour nous sommes partis en groupe dans un chemin et nous avons observé un terrier de ragondin et un squelette que nous avons ramené et reconstitué. Bastien et moi nous avons attrapé des libellules adultes et larves. Nous avons été embêtés par beaucoup de moustiques, et des moucherons.

Nous avons vu des grenouilles vertes et des rainettes, une couleuvre à collier. On pêchait sur un aqueduc en béton, et dedans on a trouvé des moules d'eau douce.

Morgan, CE2, aidé par Bastien.

ÉTUDE DU MILIEU AQUATIQUE EN CÉVENNES

Un matin, en allant à l'école, Christophe a trouvé une salamandre au bord de la route. Puis dans la matinée il nous l'a montrée et on l'a mise dans un vivarium avec de l'herbe et une pierre. Après, Maxime, le photographe, est arrivé et a pris la salamandre en photo. On est descendu au bord de la petite mare et on a relâché la salamandre dans un creux du mur.

Vendredi 8 Mars 1996 nous sommes allés à la petite mare, avec Christophe et la classe des petits. Avant de partir, nous avons fait trois équipes: la première étudiait comment fonctionne le bassin; l'équipe n°2, où habitent les animaux qu'on trouve dans la mare;

l'équipe n°3, quels sont les animaux qu'on y trouve.

La liste des animaux est : - des moucheron, au-dessus de la mare; - des larves de salamandre (on en a attrapé une qui était blessée et on l'a ramenée à l'école), dans la mare; - des porte-bois, qui étaient dans le courant du ruisseau qui coule dans le bassin. Nous avons aussi ramassé et ramené des algues. En rentrant à l'école, Christophe a mis la salamandre blessée dans une cuvette avec les algues.

Mardi 13 mars nous avons fait 3 équipes avec notre classe, chacune à son tour est allée dans la classe des petits. Nous avons d'abord regardé les algues, à la loupe binoculaire. On les voyait 10 fois plus grandes et plus grosses, et nous avons vu des petites bêtes qui se déplaçaient très vite (des acariens aquatiques). Ensuite nous avons regardé les algues au microscope. Au grossissement x 40, on voyait les algues vertes, elles étaient faites de petits carreaux minuscules (les cellules). Nous avons regardé aussi la salamandre blessée, qui était morte. On a vu sa blessure, ses branchies, ses yeux, ses pattes et sa queue. C'était bien intéressant.

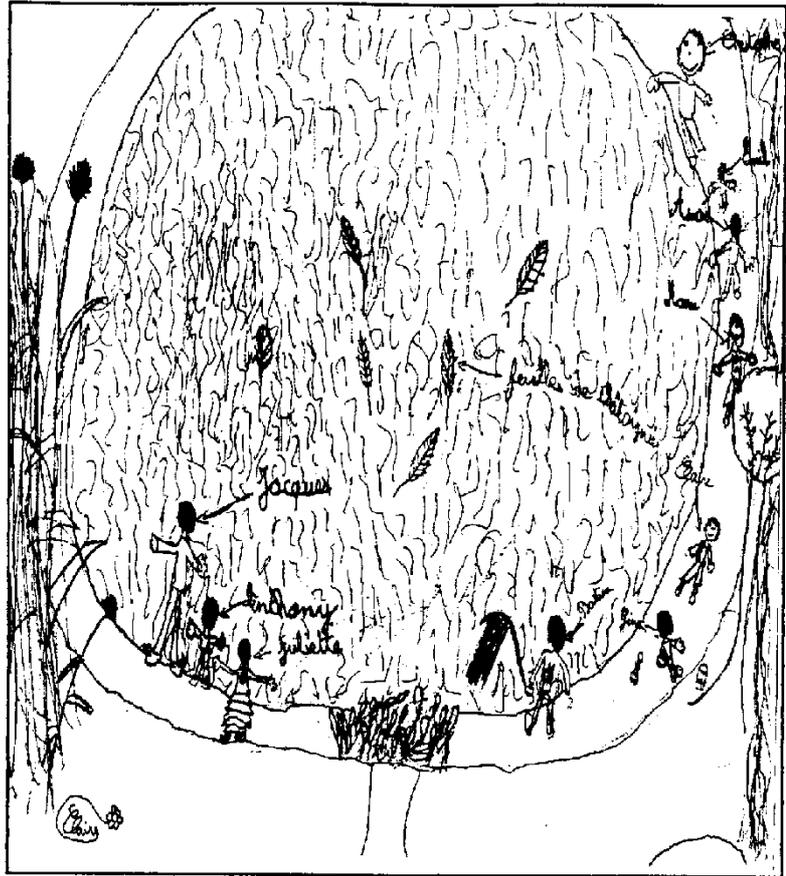
Claire, CE2, aidée par Manuelle.

FORET : LECTURE; PLANTATION

La classe des petits et celle des grands ont lu "L'homme qui plantait des arbres" de Jean Giono, et regardé la cassette vidéo. Il a planté des arbres, les ruisseaux se sont remis à couler parce que ça a fait de l'ombre, et l'eau ne s'évaporait plus.

Et c'est ce qui a donné l'idée aux petits de planter des arbres. Ils ont planté des chênes verts parce que dans le livre l'homme plantait des chênes et parce qu'ici autour de l'école il y en a aussi. Chaque semaine à tour de rôle les petits les arrosent. A la fête des mères chacun offrira à sa mère un chêne vert. Ceux qui leur resteront ils les planteront autour de l'école.

Bastien, CM2, aidé par Morgan



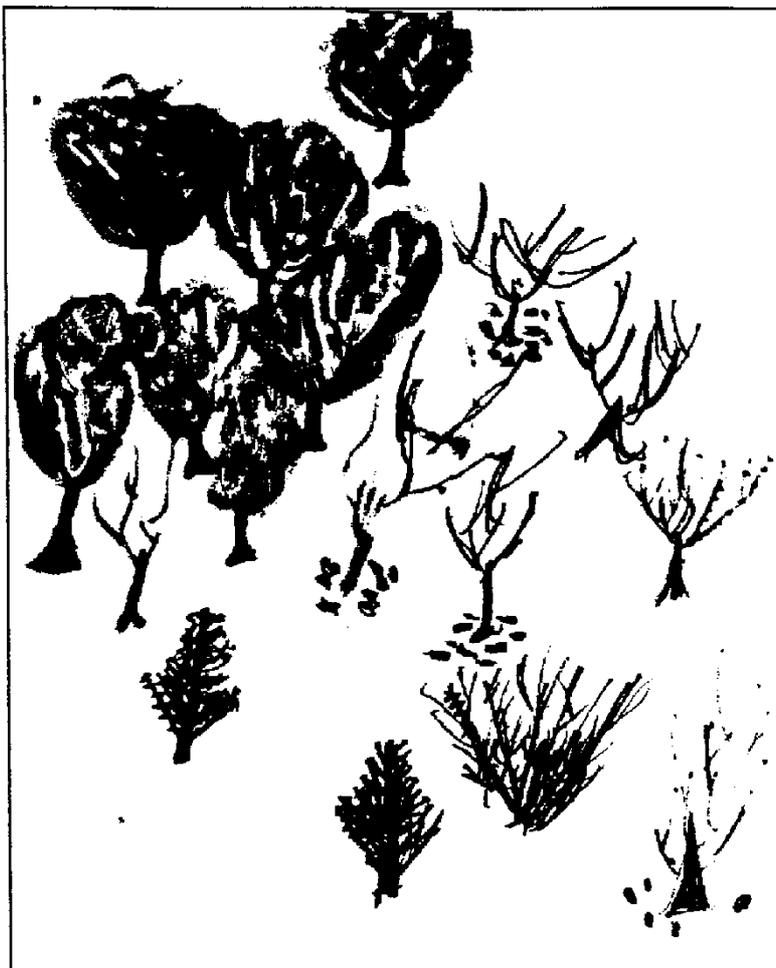
LE CHENE VERT

On est allé chercher de la terre fraîche et des glands de chêne vert. Après on les a plantés et après on les a recouverts de terre. On a fait un tableau pour les arroser chaque semaine. Ils grandissent et mon arbre a dix feuilles. Ils sont dans des pots de yaourt. On a collé chacun son nom sur les pots. Ils sont dans la classe.

Wladimir, CE1

On est allé chercher des glands et de la terre fraîche. On a mis les glands puis un peu de terre. Après on a arrosé. Et maintenant les arbres ont grandi.

Gina, CE1



Dessin de Florent

FORET : OBSERVATION, IDENTIFICATION

I) Observation

Mardi 13 Février 1996 notre classe est allée avec la classe des petits pour travailler avec Maxime, le photographe, Jacques et Christophe. On a fait des équipes. Presque tous les garçons sont allés dans l'équipe de Jacques pour aller observer les arbres. L'autre équipe, c'était les filles et Noé, pour travailler avec Christophe et Maxime, faire des photos sur les arbres, pas très loin de l'école. Pendant ce temps la première équipe est allée au Chambonnet.

Nous nous sommes installés dans le garage du Chambonnet parce qu'il pleuvait un peu et pour marquer les caractéristiques des arbres: - avec feuilles ou sans feuilles (l'hiver); - épaisseur du tronc à la base; - hauteur; - racines visibles ou non visibles; - écorce: couleur, texture, végétation.

II) Identification

En premier on a étudié le chêne vert, puis le châtaignier, le noisetier, le houx, le bouleau, et enfin le frêne (on n'a pas eu le temps d'en voir d'autres).

- Le chêne vert:

Avec feuilles; hauteur maximum: 10 m environ; épaisseur du tronc à la base: 80 cm; racines non visibles; écorce: marron-grise, rugueuse, avec du lierre et du lichen.

- Le châtaignier

Sans feuilles; hauteur (max.): 10 à 20 m; épaisseur du tronc à la base: 1 à 3 m; racines visibles; écorce grise; lisse quand l'arbre est jeune, rugueuse quand il est vieux, végétation: mousse, lichen, lierre. Autre remarque: beaucoup de branches mortes.

- Le noisetier

Sans feuilles; hauteur 2 à 4 m; épaisseur du tronc à la base: 1 à 10 cm (se présente souvent en bouquets); racines non visibles; écorce: marron, lisse, sans végétation.

- Le houx

Avec feuilles; hauteur: 1 à 10 m; épaisseur (max.) du tronc à la base: 20 cm; racines non visibles; écorce lisse, marron-vert, sans végétation.

- Le bouleau

Sans feuilles; racines visibles; hauteur: jusqu'à 10 m; épaisseur du tronc à la base: 50 cm; écorce blanche et lisse, sans végétation (sauf lierre).

- Le frêne

Sans feuilles; hauteur: 10 à 15 m; épaisseur du tronc à la base: jusqu'à 80 cm; racines visibles; écorce lisse quand l'arbre est jeune, rugueuse quand il est vieux, sans végétation (sauf lierre).

III) Photos

Nous avons échangé les équipes, les garçons sont allés avec Maxime et Jacques pour faire des photos. On a pris des photos de tout ce qu'on avait étudié: le chêne vert, le châtaignier, le noisetier, le houx, le bouleau et le frêne.

L'autre équipe avait observé et photographié le chêne vert, le châtaignier, le Douglas et le pin maritime.

Florent, CE2, aidé par Anthony

"...Et l'on voit venir régulièrement de nouvelles personnes plus intéressées par telle ou telle activité..."

Nous avons fait le pari "d'investir" un peu dans la communication et on peut constater que l'on commence à en récolter les fruits, et tout cela bien sûr grâce à une bonne organisation, entente et efficacité entre les membres du bureau et une bonne participation du conseil d'administration.

Le programme des animations du trimestre à venir est distribué à toutes les familles des communes dépendantes du bureau de poste de St Privat (St Privat, St Frézal, St André, une partie de St germain), distribué aux associations adhérentes (Pélous, sauvage, C.U.M.A.) et bien évidemment à tous les adhérents de REGAIN.

Et l'on voit venir régulièrement de nouvelles personnes plus intéressées par telle ou telle activité. J'ai même constaté que lors de la projection de "Land and Freedom", sept communes étaient représentées !! Ça fait vraiment plaisir, même si c'est le temps d'une bise avant que le film commence.

Le cinéma reprend une véritable ampleur puisqu'il y a maintenant environ 25 spectateurs et une quinzaine de gourmands qui honorent la table accueillante de Laurence et Etienne ou de Georges et Françoise.

Les activités proposées ce trimestre dernier ont été nombreuses et variées: rencontre de chorales, théâtre dans le cadre de "Contes et Rencontres", cinéma, concours de belote et bientôt carnaval. Je ne vais pas faire un bilan détaillé de chaque soirée, mais elles ont satisfait la plupart des participants et invité un public varié.

En changeant totalement de registre, un petit mot sur "les sorties du samedi". C'est aussi une alerte parce que le taux de participation reste faible. Suite à une enquête auprès des parents, il semblait que l'on puisse tenir la route, mais la réalité... c'est des petits effectifs (7 à 5 aux dernières activités alors que le ski avait rassemblé 15 enfants!...). Mais j'ai la volonté de tenir bon cette année

parce que le petit groupe est composé d'enfants très motivés, actifs, heureux d'agir ensemble, que ce soit d'élaborer un spectacle autour d'un bonhomme carnaval qu'ils ont imaginé, puis créé; de faire de la luge ou de sculpter un bonhomme de neige dans le pré de M. Fages et aussi d'être si attirés par les métiers d'autrefois, de forger eux-mêmes leur bout de fer, de retrouver les gestes du tisserand...

Et le tout assistée d'Aurélia Lieber qui a l'air de bien y trouver son compte, alors, quoi, un peu plus de soutien ne gênerait rien.



Regain: un bon trimestre

Pour terminer par un spot publicitaire et au cas où vous ne l'auriez déjà lu sur votre journal favori:

"Stage théâtre pour les enfants de 9 à 14 ans du 21 au 25 Avril sur le thème de *Pagnol* " et "Séjour Théâtre-Nature du 14 au 27 Juillet".

Julie HUGON

Et si on rêvait ?

Les Systèmes d'Echanges Locaux (S.E.L.) ou le multi-troc au service de l'économie locale.



Le S.E.L... j'aime.

Enthousiasmée par l'article de Nadine dans le dernier "Vent des bancels", j'ai eu envie de partager une information plus large sur ce "merveilleux outil de reconstruction social et d'entraide", tant il y a à en dire!...

Chaque jour un peu plus, on voit échouer les politiques de macro-économie et les nombreuses approches du chômage dirigées par les autorités...

Le système S.E.L. propose une solution totalement neuve. Il permet aux gens, et notamment ceux qui n'ont que de faibles ressources, de participer à l'économie locale, d'améliorer leurs conditions de

vie, de pouvoir se procurer ce dont ils ont besoin en donnant en échange, non pas un chèque en bois, mais en offrant leur capacité à rendre service, leurs connaissances, des objets dont ils n'ont pas l'utilité ou leurs productions.

Le magazine "60 millions de consommateurs" a consacré un article dans un de ses derniers numéros de l'année 95, à cette forme de troc organisé...

Historique

Les monnaies locales rurales ou ayant cours dans une cité ou une province, furent la norme jusqu'au milieu du siècle dernier avant que l'on centralise le système bancaire. Durant la grande dépression des années 30, dans certaines parties d'Europe et d'Amérique, on les adopta avec un notable succès et elles firent revivre l'économie locale avec une rapidité inouïe.

Un écossais réinvente l'argent.

Parmi les gens qui se sont penchés sur le problème de recyclage de cette énergie qu'est l'argent, un des plus originaux est sans conteste Michaël Linton, un écossais vivant dans une région déprimée par la crise: l'île de Vancouver au Canada. Frappé de voir autant de gens dotés d'un savoir-faire, réduits à l'inactivité du fait d'un manque de numéraire en circulation, il se mit en tête de rationaliser un autre moyen d'échange utilisé localement: le troc.

Car le troc a un inconvénient majeur qu'il fallait surmonter si la personne dont vous ne vous servez pas n'a aucun besoin correspondant à ce que vous pouvez lui proposer, l'affaire s'arrête là aussitôt. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons un jour inventé la monnaie.

Mais le côté ironique de l'argent conventionnel c'est qu'il entrave l'échange autant qu'il le facilite: l'échange est bloqué lorsqu'il y a pénurie de numéraire dans les régions pauvres comme l'était l'île de Vancouver en

crise...

Ré-inventons donc l'argent, se dit alors Linton, mais un argent qui n'ait cours que localement! Avec le S.E.L., comme avec l'argent, on peut gagner des crédits avec une personne et les dépenser plus tard avec une autre.

Linton inventa le premier "L.E.T.S. SYSTEME" (Local Exchange Trading System). Dans le Comox Valley où il vit, cette banque verte fonctionne depuis plus de dix ans. Il y a plus de 500 membres et certains commerces offrent à leurs clients la possibilité de payer tout ou partie de leur transaction en "argent vert". Ça ne s'appellerait pas la révolution, ça ?

Poursuivons la réflexion.

Dans ces échanges, la convivialité remplace la compétition. Celui qui va gagner beaucoup n'aura qu'une seule alternative pour utiliser son argent vert: c'est de le dépenser localement et par là, de créer de l'emploi en encourageant l'activité et la création de richesses à l'intérieur de la "communauté" du S.E.L. L'argent conventionnel déposé dans diverses banques n'est que rarement ramené dans la localité d'où il est parti... Les crédits S.E.L. ne sont pas une marchandise issue, en quantité limitée, d'une seule source centrale. En prélevant des intérêts le système monétaire actuel a provoqué ruine et malheur dans le monde entier. Il est aujourd'hui plus facile de s'enrichir en spéculant sur le papier-monnaie qu'en investissant dans les marchandises et les services existants.

Le S.E.L. agit sans faire de profit, sans faire payer d'intérêt et il ramène la finance au niveau de tout le monde. Voici quelques temps que les économistes indépendants prévoient l'effondrement du système bancaire international. Au moment où les grandes banques japonaises sont au bord du gouffre en risquant d'enterrer l'ensemble du système bancaire occidental, le monde des affaires peut-il encore inspirer une quelconque confiance ?

Le S.E.L. n'a pas la prétention d'apporter la solution absolue. Mais si on le développait à une vaste échelle grâce à un processus de développement dirigé de la base vers le sommet (pour une fois!) il pourrait vous faire entrer au 21^{ème} siècle dans une économie plus stable et plus

harmonieuse avec l'environnement naturel et humain...

Et si on rêvait ?

Imaginez un monde sans banquiers, sans bourse, sans capitalistes, sans riches et sans pauvres... le paradis, quoi ! Le S.E.L. c'est une utopie qui peut devenir réalité et, de toutes façons, quelle joie de foutre un coup de pied au culte du pèse, un coup de pied au cul du fric!...

Dans le prochain numéro: "fonctionnement d'un SEL".

Ghislaine GUIGNIER

Réflexions rassemblées d'après les parutions:

- du centre d'information ECODEV sur le développement et l'environnement, 24350

MONTAGRIER.

- du S.E.L. pyrénéen, Association RURALIS, BP 23,

47130 PORT ST MARIE (P. Girod - G. Dimary - P. Laurent).

- de la revue ÉCOLOGIE n° 379, Mai 87.

Le SEL des Pélous (nouvelles)

A ce jour le SEL des Pélous a enregistré 30 comptes qui représentent l'adhésion d'une soixantaine de personnes ! Le 2^{ème} annuaire d'offres et de demandes va paraître courant mars.

Une foire inter-SEL est prévue le 23 Mars sur le thème de l'artisanat et des produits régionaux à la Combe Ferrière sur St Michel de Dèze. La foire sera l'occasion d'adhérer, de se rencontrer, bien sûr d'échanger et de faire la fête. Les autres SEL sont invités: ceux de Ganges, St Jean du Gard-Lassalle, Anduze (135 membres), Fiorac, Uzès...

Il y aura des ateliers pour les adultes et les enfants, un marché aux puces (pour les enfants aussi) et une soirée musicale.

Mais attention: oubliez votre porte monnaie à la maison (en dehors des 50 F d'adhésion au SEL si vous ne les avez pas déjà payés) il ne vous servira à rien! Toute consommation ne pourra se faire qu'en "monnaie interSEL".

Si vous voulez adhérer au SEL des Pélous envoyez vos 50 F à Lisa Leyten, la Combe Ferrière, 48160 St Michel de Dèze et vos offres ou demandes à Nochenka Welsh, Lavit, 48160 St Martin de Boubaux.

Action

Association Réseau Solidarité



Réseau Solidarité a été fondé à Rennes en 1983 sous l'impulsion humaniste d'une association plus ancienne "peuples solidaires".

Son but est de faire reculer l'oppression économique et sociale dans le Tiers Monde. Elle comporte aujourd'hui environ 5000 adhérents.

Processus d'action:

Lorsque "Réseau Solidarité" est saisi d'un cas, l'équipe exécutive se réunit pour examiner le dossier.

Trois critères sont déterminants pour retenir un appel:

- 1) Qu'il émane du Tiers Monde.
- 2) Qu'il concerne les droits économiques et sociaux d'un groupe d'individus.
- 3) Que les intéressés réclament l'intervention de "Réseau solidarité".

Si l'action est retenue, comme à "Amnesty International", une circulaire est adressée aux membres avec un modèle de lettre afin d'inonder de protestations écrites, le gouvernement, son ambassade ou les dirigeants d'entreprises concernés. Une partie seulement des adhérents est sollicitée de sorte qu'ils n'aient à écrire chacun que 4 à 5 lettres par an.

Une fois dans l'année ils reçoivent aussi un bilan des actions avec leurs résultats et sont invités à confirmer leur engagement à écrire pour l'année suivante. Une contribution aux frais est proposée mais n'est pas obligatoire ce qui fait l'originalité du système: si vous croulez sous

les adhésions à de multiples associations ou si vous êtes fauché, vous pouvez être simplement écrivain signataire à "Réseau Solidarité" et il ne vous en coûtera que quelques timbres par an et une disponibilité réduite...

Les circulaires ne font pas 10 pages et l'information y est précise, concise et concrète.

Quelques exemples d'interventions et leurs résultats:

Brésil - Juin 93

Plusieurs syndicalistes paysans ont été assassinés ces dernières années à Rio Maria, dans le sud de l'Etat du Parà. Il est rarissime que de tels faits soient traités en justice. "Réseau Solidarité" soutient un comité qui s'est constitué et qui entend bien faire aboutir le droit.

Le 28 avril 94, pour la première fois dans l'histoire rurale du Brésil, une Cour d'Assises siège pour juger d'un crime commis à l'encontre de paysans. L'assassin est condamné à 50 ans de prison.

Pays du Sud Asiatique

Dans ces pays, des travailleurs sociaux et des associations s'inquiètent du développement de la prostitution enfantine au service d'un certain tourisme. Ils nous demandent d'informer et de responsabiliser les voyageurs à destination de ces pays. "Réseau Solidarité" s'associe à cette campagne internationale en diffusant des dépliants d'information dans les agences de voyage.

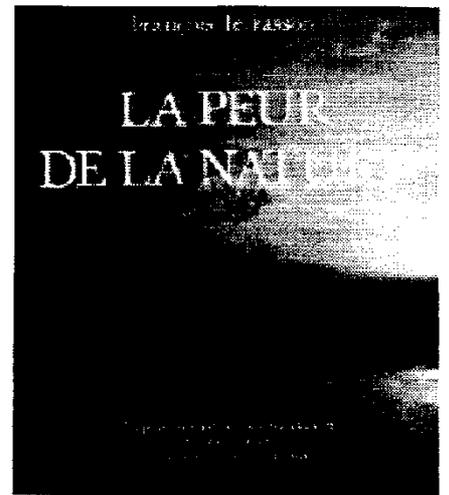
En France, près de la moitié d'entre-elles ont diffusé les dépliants proposés (300000). Plusieurs pays ont renforcé leur législation concernant la prostitution enfantine: Thaïlande, Sri Lanka, Australie, France...

Réseau Solidarité,
5, rue F. Bizette, 35000 RENNES.
Tél: 99. 38. 82. 40.

Livre

La peur de la nature

Par François Terrasson



Vivre en pleine nature, retourner à la nature, goûter la nature... voilà que nous aimons presque tous la nature. et pourtant... Êtes-vous pleinement heureux la nuit seul au fond d'une forêt ? Frémissez-vous de volupté à la vue d'un serpent, d'une araignée, d'un rat ou d'une plante carnivore ? Êtes-vous vraiment à votre aise perdu dans un marécage ou en plein désert ? Quelle que soit votre réponse, ce livre vous passionnera. Il vous plongera, par le texte et l'image, au cœur de la nature sauvage et des frayeurs qu'elle déclenche en nous. Il vous promènera au pays des émotions, des pulsions, des élans irraisonnés qui sont en nous la part de la nature et qui s'expriment souvent dans les rêves, les contes, les histoires de sorcières et de dragons.

Il vous éclairera sur nos attitudes de destruction ou de protection de la nature et sur nos comportements envers les enfants, les femmes, les artistes, les fous... tous ceux que nous percevons du sauvage ou du spontané.

Écrit avec humour et sensibilité, un livre pour ne plus avoir peur de la peur!

Éditions Sang de la Terre,
30 rue Chaptal, 75009 Paris.
192 pages. 149 F.

Conseil Municipal du 15 Décembre 1995 à St Frézal de Ventalon

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents:

M. E. PASSEBOIS, Maire;

MM. Michel SERRES et J. IAQUINTA, adjoints;

Mme M-C VENTURA, conseillère municipale;

MM. G. ALISE, Cl. BREGUIBOUL, D. CALISTRI, P. GUITTARD, J. HUGON, J-CI LIEBER et Th. MAURIN, conseillers municipaux.

Patrick GUITTARD est nommé secrétaire de séance.

Aucune observation n'est faite sur le compte-rendu de la séance du Conseil extraordinaire du 06 Novembre 1995. Celui-ci est donc adopté à l'unanimité.

M. ALISE lit le compte-rendu du Bureau du 04 Décembre essentiellement consacré au problème de la cantine scolaires des Abrits et de la situation de l'Ayrolle.

Mme VENTURA y apporte une précision à propos de la caution des HLM (400 000 F) pour les 2 premières maisons de l'Ayrolle: Comme il est dit dans le compte-rendu, la commune se porte garant de l'emprunt réalisé par les HLM en cas de défaillance de cet organisme mais, dans ce cas (peu probable), la commune encaisserait les loyers qui couvriraient cet emprunt.

Cette précision faite, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR.

■ Diffusion de l'information.

● Publications dans le journal "la Lozère Nouvelle".

En préambule, les Conseillers sont invités par M. le Maire, à se prononcer sur l'opportunité de publier l'intégralité des comptes-rendus

des conseils municipaux dans la "Lozère Nouvelle".

M. CALISTRI souhaiterait que ces articles soient publiés en une seule fois pour éviter l'impression de "feuilleton". Les causes de la publication sous cette forme sont techniques, souligne M. PASSEBOIS; tout dépend de la place dont dispose chaque semaine ce journal pour notre collectivité.

Les Conseillers, dans leur ensemble, considèrent qu'il est nécessaire de conserver cette publication intégrale, pour la complète information de chacun.

● Méthode de diffusion locale.

L'essai de diffusion par la Poste présente plusieurs inconvénients: coût et une partie de commune, rattachée à un autre bureau, non desservie.

M. le Maire propose que cette mission soit remplie, chacun dans son quartier, par les Conseillers. Accord à l'unanimité.

Les quartiers et responsables de l'information se répartissent ainsi:

J-CI LIEBER: Vimbouches, les Espérelles, la Vignette, le Grenier, Bonafous, le Soleyrret.

J. HUGON: la Gare, Cessenades, le Chambonnet.

D. CALISTRI: la Combe, l'Arbousset, la Ponge, la Cure, le Temple, le Géripon.

P. GUITTARD: le Paumier, les Bouscas.

J. IAQUINTA: les Abrits, Tourtoulon, l'Ayrolle, le Bois de Pantel.

M. SERRES: le Salson.

G. ALISE: le Conchès, Conches, Leyris.

E. PASSEBOIS: le Viala, Carmentran.

Cl. BREGUIBOUL: Bonijol, le Schistalou, la Cabanelle, l'Aousselet, le Fresquet, Pénens haut, Pénens

bas.

Th. MAURIN: maison Lenfant.

M-CI. VENTURA: Loubreyrou.

Informations aux communes voisines:

J-CI. LIEBER: St MAURICE de VENTALON.

J. HUGON et D. CALISTRI: St PRIVAT de VALLONGUE.

M. SERRES: Le COLLET de DÉZE.

M-CI. VENTURA: St ANDEOL de CLERGUÉMORT.

E. PASSEBOIS: autres relations extérieures (VIALAS, le PONT, etc...)

Chaque conseiller est chargé de recenser les personnes concernées dans son propre quartier afin de déterminer le nombre de photocopies nécessaires pour les informations écrites. "L'importance" de l'information (fête ponctuelle ou information essentielle) et donc de son champ de diffusion, est laissée à l'appréciation de chaque conseiller.

Pour ce qui est des envois à l'extérieur, la Mairie s'en chargera en fonction des listes fournies par les conseillers.

Afin de parfaire l'information, l'implantation de nouveaux panneaux d'affichage serait nécessaire dans certains hameaux.

■ Cantine scolaire.

Suite à la décision du Conseil Municipal extraordinaire du 06 Novembre courant, contact a été pris avec le Principal du Collège du Collet de Dèze. Celui-ci signale que, vu le manque de personnel et la surcharge de travail que cela imposerait, ses services de restauration ne peuvent fournir les repas à l'école des Abrits.

●●●

●●● Cet élément nouveau remettant en cause la décision du 06 Novembre, une commission "Cantine scolaire" s'est créée afin de proposer une nouvelle solution au présent CM.

M. HUGON lit ensuite le compte-rendu de la réunion de cette commission:

Composée de MM. PASSEBOIS, IAQUINTA, BREGUIBOUL, LIEBER et HUGON, elle s'est réunie le 7 Décembre et a étudié deux possibilités:

- La proposition de Mme BAÏ (Jalcreste) de fournir des repas pour 22,50 F HT, à charge pour la commune de les transporter et de les servir. Coût évalué: 535,69 F TTC par jour.

- Les repas préparés aux Abris par deux personnes à tour de rôle (lundi-mardi et jeudi-vendredi) rémunérées 4 heures par jour au SMIC avec une indemnité de déplacement maximum de 50 km par mois et par personne (1,78 F/km). Coût évalué: 383,00 F TTC par jour.

C'est donc cette deuxième solution qui est retenue par la commission et proposée au vote du C.M. Outre son avantage d'être plus économique, cette solution présente également celui de correspondre aux conseils des Services Vétérinaires.

Un cahier des charges très précis du travail demandé est également fourni par cette commission "Cantine scolaire".

M. le Maire invite les Conseillers à se prononcer sur les conclusions de cette commission, qui, souligne-t-il, ne présente que des propositions au C.M., la décision revenant aux Conseillers.

M. CALISTRÌ prend note du côté économique de la seconde solution. Il fait toutefois remarquer que le coût des travaux de mise aux normes de la cantine n'est pas pris en compte dans ces calculs.

M. PASSEBOIS rappelle que quelle que soit la solution choisie, des transformations sont nécessaires dans ce local (circulation, accès aux sanitaires etc...). Les plans proposant ces aménagements viennent de nous être fournis par les services vétérinaires. Ces travaux vont être chiffrés, afin de déterminer la part de travaux confiée respectivement aux employés municipaux et aux entreprises. Il souligne d'autre part que l'Association des Parents d'Elèves préférerait des repas confectionnés sur place. Il souligne le côté plus humain, plus convivial de cette solution.

On passe au premier vote qui consiste à choisir entre les repas pris à l'extérieur ou ceux confectionnés aux Abris. La seconde solution est adoptée à l'unanimité.

Il faut ensuite définir si l'on embauche une ou deux cantinières.

MM. GUITTARD et IAQUINTA comparent le salaire proposé à celui de l'ASEM chargée de la surveillance pendant les repas et notent leur écart.

M. le Maire le justifie en soulignant la différence d'ancienneté et de fonction.

M. GUITTARD propose de payer les cantinières à 150% du SMIC et la cantine gratuite pour nos employés communaux, afin de ne pas créer de différence entre eux et les cantinières les deux étant employés par la Mairie.

M. CALISTRÌ pense qu'il serait préférable d'embaucher une seule personne afin de créer un véritable emploi, et de désigner une remplaçante en cas d'empêchement de l'employée.

Devant le peu d'heures que cela représente (environ 560 heures en tout) et la difficulté de maintenir une personne dans l'attente d'un éventuel remplacement, la plupart des Conseillers sont favorable à l'embauche de deux personnes.

Second vote: 1 personne + 1 remplaçante ou 2 personnes ?

La seconde solution est adoptée à l'unanimité.

Un appel de candidatures doit donc rapidement être mis en place.

Une ouverture sur les communes limitrophes est adoptée, avec toutefois priorité aux ressortissants de St Frézal correspondant au profil souhaité.

La commission "cantine scolaire" se réunissant le jeudi 21 Décembre vers 17h, les candidatures écrites devront être adressées en Mairie avant cette date.

Chaque Conseiller est chargé de faire circuler l'information dans son quartier.

■ Tarif de l'eau 96.

M. le Maire signale la difficulté qu'il rencontre à connaître les différentes taxes auxquelles nous serons soumis en 97. Les chiffres énoncés lors du Conseil de septembre ne seraient pas ceux pratiqués pour les communes de moins de 400 habitants.

Quoi qu'il en soit, une certitude subsiste: l'eau devra être facturée au prix coûtant en 97 et au mètre cube consommé.

Afin d'éviter une augmentation trop importante en 97, une transition en 96 s'impose. La mise en place d'un prix au m³ dès cette année est donc préférable au maintien du système de forfait.

A partir des éléments fournis par M. IAQUINTA, (une recette de 60 000,00 F nécessaire en 96), les Conseillers ont tenté des approches de tarif.

M. CALISTRÌ propose une adaptation du système de St André de Lancize: abonnement: 300F; de 0 à 120 m³: 6,50 F/m³; + de 120 m³: 4 F/m³.

Un rapide calcul montre que dans ce cas les faibles consommations seraient moins pénalisées. Par contre les consommations autour de 120 m³ (forfait actuel de 550 F) verraient leur facture doublée.

M. LIEBER pense qu'il faut tenir

compte du principe selon lequel l'investissement de base coûte très cher et qu'il faut amortir le matériel. Il est donc logique, selon lui, que le prix de l'abonnement soit élevé, un compteur consommant 10 m³ nous revenant aussi cher que celui consommant 1000 m³.

Ce principe semble satisfaire l'ensemble des Conseillers. Un prix d'abonnement de l'ordre de 500F à 550 F est évoqué ainsi qu'un prix relativement élevé pour les premiers m³, afin que les consommations moyennes voisines de 120 m³ ne subissent pas une trop forte augmentation.

Il est également envisagé de "globaliser" les éventuelles taxes, solution à bien peser.

Les Conseillers souhaitent des informations plus précises sur ces taxes.

Chacun est invité à réfléchir au problème, dès que ces informations seront connues, pour aboutir à une décision définitive lors du vote du budget primitif.

● Le problème soulevé par la note jointe aux factures d'eau est évoqué. D'après cette note, le nouveau tarif étant appliqué à compter du 1er Janvier 96, qu'en est-il des consommations effectuées entre cette date et celle du dernier relevé (début Novembre) ?

Après discussion il est décidé, pour des raisons administratives, que le nouveau tarif serait appliqué à partir du dernier relevé (Nov. 95), la facturation s'établissant d'Octobre à Octobre comme par le passé.

● M.-Cl. VENTURA souhaite que l'on n'évacue pas le problème de la potabilité de l'eau. Celle-ci est liée, entre autres, à l'état de nos captages et les démarches auprès des différents organismes pour la restructuration de nos réseaux n'ont toujours pas abouties.

Les études pour le renforcement de Pénens sont

également en suspens.

Selon J. IAQUINTA, le problème se situe entre les différents organismes, qui ne parviennent pas s'entendre sur la direction des opérations.

■ **L'Ayrolle.**

M. PASSEBOIS fait part de l'avancement des travaux et des démarches.

Les travaux des deux logements sont commencés.

Les réunions de chantier ont lieu le mercredi et un compte-rendu nous est adressé régulièrement.



Le 19 Décembre, une rencontre est prévue avec le DDE chargé de notre futur programme (il est à signaler que lors du dernier Bureau, il a été décidé par 9 voix contre 2 de lancer le programme des 3 autres maisons).

M. le Maire fait part ensuite des réponses apportées par les HLM aux questions posées lors de ce Bureau:

- Mise en place de barrières: Il ne s'agit pas de barrières mais de clôtures, dont le type sera précisé par l'architecte.

- Chauffage au gaz: L'état d'avancement des travaux ne permet pas d'envisager cette

solution pour les deux premiers logements. Cette possibilité sera par contre intégrée dans l'étude de l'architecte pour les futures constructions.

- Garantie des loyers: Pas de garantie demandée en cas de non occupation des logements, car du ressort des HLM.

MM. GUITTARD et IAQUINTA souhaitent que la question soit également posée en cas d'absence paiement des loyers par les locataires.

D'autre part il nous est demandé de contacter l'entreprise ROUVIÈRE pour une rapide réalisation des réseaux (V.R.D.).

M. SERRES souhaite avoir assez rapidement un échantillon des tuiles et du crépis.

M. CALISTRU s'étonne de sa non consultation à propos de ces travaux, alors qu'il fait partie de la commission "l'Ayrolle".

M. le Maire lui rappelle qu'il n'y a eu jusqu'ici qu'une réunion de cette commission à laquelle il a été convié. Il précise, d'autre part que les HLM ne souhaitent pas la venue des Conseillers sur le chantier.

■ **Orientations budgétaires 96.**

M. le Maire signale que nous arrivons en fin d'année avec un reliquat de 8000,00 F environ, soit pratiquement sans avance.

Il proposent aux Conseillers, munis d'un document de travail, de limiter en 96, les investissements routiers qui cette année ont représenté un très fort investissement (plus de 400 000F). Il faudra en outre, probablement recourir à l'emprunt.

J. IAQUINTA souhaite que le budget routes ne soit pas trop affecté.

Le Chambonnet et Leyris sont programmés. Le chiffrage de ces travaux sera proposé au Syndicat d'Electrification après étude de la DDE. ●●●

●●● J.-Cl. LIEBER propose d'évaluer nos besoins sur les routes pour le prochain Conseil. Une réfection ponctuelle de certaines voies (emplois, caniveaux) peut éventuellement les maintenir en état pour quelques années. Il constate et souligne l'amélioration progressive de notre réseau grâce, notamment, à l'action des employés municipaux.

Un affaissement de chaussée est signalé sur la voie du CFD entre la Gare et Cessenades.

■ Questions diverses.

● Réfection du Temple.

L'étude réalisée par le PNC nous sera communiquée en Janvier. L'estimation rapide pour la toiture était de l'ordre de 250 000 F.

M. CALISTRI souhaite que le banc situé au fond de l'aile Nord soit protégé et mis en valeur.

● Prochain Bureau.

Il se réunira le lundi 8 Janvier 96 à 20h30.

● Travaux Mairie.

M. SERRES fait part des différents contacts qu'il a eu avec l'entreprise MARTIN. Cette entreprise est retenue à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux. Les tuiles employées seront identiques à celles de la rajouture.

● Topo-guide CHAMINA.

L'Association CHAMINA nous propose de faire figurer un ou plusieurs de nos sentiers sur son prochain guide. Le tirage est de 10 000 exemplaires et recense également les possibilités de gîtes, lieux de restauration et les diverses productions locales. Cette participation est gratuite, notre seul engagement étant l'entretien et le maintien en même place des chemins répertoriés pendant une période de 5 ans. Une carte globale de la commune

a déjà été adressée à cet organisme.

J.-Cl. LIEBER et D. CALISTRI sont chargés de la relation avec cet organisme.

La possibilité d'utiliser l'aide des "Contrats Verts" pour l'entretien de certains lieux: pont sous la "Canarasse" etc... est évoquée.

● Compte-rendu de la Réunion du SIVOM.

J. IAQUINTA nous fait le rapport de cette réunion.

- Transport à la demande.

J. IAQUINTA regrette que ce sujet n'ait pas été abordé en Conseil Municipal. Une relation pourrait s'établir entre ce service et le transport des enfants à Mende ou Alès pour ce qui est du financement. M. PASSEBOIS rappelle que ce service mis en place à St Frézal depuis de nombreuses années, contribue à pallier l'insuffisance des transports en commun locaux. Cette prise en compte au niveau du canton a pour but de légaliser cette entreprise et de trouver un subventionnement complémentaire. Un dossier a déjà été fourni à cet effet.

- Suppression de la franchise postale.

À compter du 1er Janvier 96, la franchise est supprimée. L'affranchissement devient donc obligatoire et représente en moyenne un coût supplémentaire de 10 F par habitant pour les collectivités. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de protester contre cette mesure sous forme d'une motion.

- Sangliers.

Selon M. PLATON, la situation semble évoluer positivement.

Les sangliers migreraient vers le Gard. La période de chasse aura une durée plus importante cette année.

- Routes.

Le tiers du budget "route" du Conseil Général irait aux trois cantons cévenols depuis plusieurs années. Afin que cette situation

persiste M. PLATON souhaite que chaque municipalité adresse une lettre de soutien à cette politique auprès de M. DELMAS. Accord de l'ensemble du Conseil.

- Enlèvement des Carcasses automobiles.

C'est le Garage PARADIS de Barjac qui est chargé de cette mission. Il est rappelé que cette opération concerne les voitures situées sur la voie publique ou à proximité immédiate.

- Goudronnage des routes.

Un budget exceptionnel de 120 000 F sera attribué cette année à la commune du Pont de Montvert pour participer aux travaux du complexe scolaire.

- Journée cantonale.

J. IAQUINTA propose une journée autour d'une foire expo. A débattre lors de la prochaine réunion du SIVOM.

● École.

J. HUGON communique deux informations:

- L'IDEN souhaite une rencontre avec M. PASSEBOIS et M. MATHIEU, afin de déterminer la meilleure stratégie à adopter pour tenter le rattachement de certains enfants de St Andéol à l'école des Abrits. La journée portes ouvertes se déroulera probablement le 16 Janvier après-midi.

- L'APE a consenti l'avance pour les achats de cadeaux de Noël des enfants. Cette somme sera remboursée par la nouvelle association dont les statuts viennent d'être déposés à la Préfecture.

● Fête d'été.

M. SERRES propose un orchestre dont la prestation serait de 5000 F à 6000 F pour une journée.

La séance est levée à minuit 30.

Sentiers

A la découverte de notre commune...

Nous souhaitons offrir à tous ceux qui ont envie de faire un peu de ballades, à pied, à vélo, à cheval, tout en découvrant notre patrimoine, quelques idées de circuits, de sites à ne pas manquer, un peu d'histoire,...

Le recensement des sentiers existants, de leur état, des possibilités de boucles, commence tout juste.

"Le Vent des Bancelles" nous permet de faire appel à votre mémoire et vos connaissances sur notre territoire.

Alors, si vous connaissez des sentiers ou chemins qu'il serait intéressant de remettre en état, des sites qu'il faudrait faire découvrir, ou tout simplement si vous souhaitez participer à cette réflexion, contactez sans tarder (avant le 30 avril 1996) la mairie de Saint Andéol de Clerguemort (Tél : 66/41/02/66).

Toutes les idées seront les bienvenues !

"CHAMINA"

Sentier "Tras lou serre"

Il paraîtra dans le guide des sentiers des Cévennes édité par l'association Chamina. Ce sentier réalise une boucle passant par le Temple, Faïsses, l'Eglise, Clerguemort, Tourette, le serre de Banette, le Cros, Poussiels, le Viala, le Lauzas, le Temple. "Tras lou serre" signifie "de l'autre côté de la montagne". (nom donné autrefois par les habitants de Vialas aux habitants de St Andéol).



A deux reprises la neige a fait son apparition en Février: chasse-neige en action au Pré-Neuf

"Secrétariat de mairie"

Nous remercions Ghislaine Guignier pour la qualité de son travail de secrétaire durant ces 6 derniers mois et de l'important effort réalisé sur le classement et la mise à jour des dossiers. Depuis le 12 mars, Pierrette Charton a pris le relais et assurera la continuité.

"Pélous"

Le programme de Pélous
23 mars : carnaval de printemps
24 juin : nuit de la St Jean
10 juillet : randonnée avec un accompagnateur du PNC
3 août à 20 h : randonnée avec une conteuse
9 ou 10 août à 21 h : conférence sur la soie avec Monsieur COSTA
22 août : soirée vidéo avec le PNC : "passager du paysage"

"Sauvage"

Spectacle organisé par "Sauvage"
: Samedi 13 avril à 21 heures, au temple de Lézinier : "les dernières nouvelles de l'homme", oeuvre pour voix et instruments par La Compagnie

Errante, 8 musiciens poètes qui changent d'instruments avec : St John Perse, Pablo Neruda, Joe Bousquet, Henri Michaux, René Guy Cadou, Antonin Artaud, Robert Desnos, Benjamin Peret, Antonio Machado, Frederico Garcia Lorca, Arthur Rimbaud.

...et encore...

● École du Cros

Une étude va être réalisée pour la restauration de l'école du Cros en logement(s).

● Les maires et adjoints du canton n'ont pas reculé devant les intempéries pour la réunion du SIVOM du 7 janvier. Ordre du jour : programmes communaux voirie 1996, transport à la demande, voirie départementale.

● Bibliothèque

Elle est ouverte au public les mercredis et samedis après midi. Pierrette Lob-Levit se charge de l'animer. Pour l'inventaire, ramener les livres en votre possession.

● Des outils pour une meilleure efficacité.

La mairie s'est équipée d'un ordinateur et d'une photocopieuse pour aider à une meilleure gestion des affaires communales (comptabilité, archivage, information aux habitants).

L'Ayrolle: Le trentième hameau est né!

Notre commune, comme bon nombre de communes cévenoles, répond au principe pascalien selon lequel "le centre est partout et la circonférence nulle part".

En effet, avons-nous un bourg principal avec sa place autour de laquelle gravite l'église (le temple), la Mairie, l'école, quelques commerces...? Non pas, mais bien une myriade de hameaux dispersés, voire de fermes isolées, reliées par des kilomètres de routes: le temple ici, la Mairie là, l'école ailleurs...

Nous en comptons 29 sur le territoire communal et depuis quelques années, en achetant le terrain de l'Ayrolle, nous avons nourri le projet d'en créer un trentième!

Dans un pays si pauvre et si peu peuplé, et vient à l'esprit le désir de parodier les vers connus: "mais bâtir en ce lieu; assurément ils radotaient!".

Il n'empêche! Seuls les paris permettent de gagner et l'attente passive n'a jamais fait avancer le monde. Ainsi, après beaucoup de palabres, de tergiversations, de querelles, d'avancées et de reculs, mais avec l'obstination et la constance absolue nécessaires dans de telles entreprises, nous y sommes arrivés!

Les deux premières maisons en sont à la toiture, les trois autres vont suivre.

Cela amènera une population nouvelle, un sang neuf qui ne pourront qu'être bénéfiques à notre collectivité.



Départ:
"c'est toujours les
meilleurs qui s'en
vont!" (le 1er Avril)

Ce n'est pas par hasard que les élèves ont, dans ce numéro, exposé l'ensemble des travaux sur l'environnement qu'ils ont effectués sous la haute direction de mon regretté adjoint Christophe PARAYRE.

En effet ce dernier nous a quittés ce 1er Avril, sans poisson, malheureusement, sinon on n'aurait pas arrosé son départ, en compagnie d'amis de l'école publique et de parents d'élèves Vendredi 29 Mars à l'école...

À quelque chose malheur est bon: Christophe nous quitte, et notre mère l'Éducation Nationale nous envoie Magali PELLET, rentrée en fonction aujourd'hui pour les trois mois à venir.

Au revoir Christophe, bienvenue à Magali.

Jacques HUGON

*Commentaire du Maire-lecteur:
"Mon regretté" - Il ne s'agit tout de même pas
d'une chronique nécrologique. Christophe
PARAYRE quitte tout simplement l'éducation
nationale pour intégrer l'administration des
Parcs nationaux...*

Cinéma rural

La vie à la campagne n'est pas forcément faite de solitude et d'isolement: des rencontres sont possibles, une vie sociale peut s'y développer.

Ainsi avec l'association Cinéco et le foyer rural Regain, nous organisons, à la maison communale, toutes les trois semaines une séance de cinéma du plus grand intérêt. Les films sont récents, l'écran permet une vision digne des meilleures salles, et c'est là que réside l'originalité. Après chaque séance qui commence à 19h30 précises, une discussion s'organise autour d'un repas simple mais copieux initié par les animateurs et qui peut satisfaire les plus exigeants.

Ne manquez donc pas de sortir de votre cocon, de connaître, pour une somme modique, un excellent moment de rencontre, d'échange, de culture et de convivialité.

Est-il utile de préciser que cette animation n'est pas réservée aux seuls Saint-Frézaliens; nos voisins proches et lointains y sont cordialement invités. Plus on est...